

PV de Réception Provisoire

**Lotissement « Riad Al Omrane Tranche 6 » T.F : 109452/05**

L'an deux mille vingt-trois, le dix Novembre à 11 h une commission technique composée par :

1. Nabil Er-remach : 2 ème Vice-Président de la Commune Ouislane.
2. Ali Halhal : Commune Ouislane - Service des Affaires Techniques et Economiques.
3. Hassan Ismaili : Commune Ouislane - Service des Travaux.
4. Mohammed Sellami : Annexe administrative alboustane -Autorité Locale Ouislane.
5. Rachid Belbakri : Préfecture du Meknès.
6. Jamal Kaddouri : L'Agence Urbaine Meknès.
7. Rachid Chakhar : L'Agence Urbaine Meknès.
8. Oudija Yassir : Service Cadastre Meknès.
9. Mourad Alabou : Service conservation foncière Meknès El Menzeh.
10. El Assouli Zakaria : RADEM Meknès (Eau et assainissement).
11. Amrany abdelmajid : RADEM MEKNES (Eau et assainissement).
12. Touatti Said : RADEM Meknès(Electricité).
13. Mohamed Foukna : Maroc TELECOM Meknès.
14. Wahib yousef : Société Al Omrane-Meknès.
15. El Fadili younes : Société Al Omrane-Meknès.
16. Alami Idrissi Fouad : Architecte maitre d'œuvre du projet.

S'est réunie au siège de la commune d'Ouislane pour la Réception provisoire du lotissement « Riad Al Omrane Tranche 6» objet du titre foncier N° 109452/05 ; autorisé sous N° 04 du 10/04/2017 afin de vérifier les remarques de la commission du 20-10-2023 et suite à la demande déposée sous n° DR-PMKS-COSE3927/2023 en date du 23/08/2023.

Après sortie à ladite lotissement ; la commission a constaté que les travaux de viabilisation du lotissement ont été réalisés conformément aux plans autorisés.

A cet effet, la commission prononce la Réception Provisoire de ladite lotissement.

SIGNATURES: